

## Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté

Etablissement public de coopération environnementale  
cofondé par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et l'Office Français de  
la Biodiversité

### Conseil d'administration

Séance du 26 janvier 2021 de 14h à 16h

#### Membres présents

Richard ALEXANDRE, Fabrice ALRIC, Fabienne BRAUCHLI, Frédérique COLAS, Gilles DEMERSSEMAN, Antoine DERVAUX, Régis DESBROSSES, Bruno DORBANI, Véronique GENEVEY, François GILLET, Franck GROSSIORD, Solène GUILLET, Etienne HENRIOT, Nicolas LAVANCHY, Héloïse LE MENE, Amélie MAGNIN-FEYSOT, Caroline MINY, Patrice NOTTEGHEM, Jean RAYMOND, Corinne TISSIER, Stéphane WOYNAROSKI.

#### Membres absent.e.s excusé.e.s ayant donné mandat de vote

Anne-Laure BORDERELLE, Sylvain MATHIEU, Gilles STREIT.

#### Membres absent.e.s excusé.e.s

Jean-François BOQUET, Valérie BOURGOIN, Marie-Pierre COLLIN-HUET, Blandine DELAPORTE, Jacqueline FERRARI, Marie-Françoise GARITAN, Estelle GLATTARD, Julien GUIBERT, Florence LAUBIER, Muriel LORIOD BARDI, Frédéric MAILLOT, Gérard MARION, Joël MATHURIN, Jean-Philippe PANIER, Sandra PEROUX, Hélène PELISSARD, Pascal SECULA, Fabien SUDRY, Françoise VESPA.

#### Présent.e.s non membres

Gaëlle MESNIER, responsable administrative et financière de l'ARB BFC,  
Eva RONDINSON, chargée de mission Stratégie Régionale Biodiversité – Conseil  
régional BFC,  
Luc TERRAZ, directeur de l'ARB BFC [avec voix consultative].

#### Quorum

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 21

Nombre de membres votants : 17

Nombre de pouvoirs donnés : 3

Nombre total de votants : 20

**Quorum atteint.**

Ordre du jour :

1. Vote - Adoption du Procès-verbal du CA du 1 <sup>er</sup> décembre 2020 .....	3
2. Vote - Règlement intérieur du personnel de l'agence .....	3
3. Vote - Budget primitif 2021 .....	3
4. Information – Mise en ligne du site internet de l'agence .....	4
5. Agenda 2021.....	5
6. Questions diverses .....	6
6.1 Comité d'orientation .....	6

## 1. Vote - Adoption du Procès-verbal du CA du 1<sup>er</sup> décembre 2020

Le procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre dernier a été envoyé aux administrateurs avec la convocation de ce conseil d'administration, le 12 janvier dernier.

Jean Raymond signale une correction d'orthographe en page 4.

Le président informe que la correction sera faite et soumet le PV au vote.

**Vote : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

## 2. Vote - Règlement intérieur du personnel de l'agence

Le directeur informe que le règlement intérieur du personnel de l'agence modifié a été envoyé au comité technique du CDG21, en août 2020 et a reçu un avis favorable. Il est proposé aux administrateurs une version modifiée afin de préciser certains éléments par rapport à la précédente version validée lors du Conseil d'administration du 16 avril 2020.

Il précise que certaines mises à jour concernent les barèmes actualisés en début d'année 2020 ; frais de déplacements, forfait repas lors de déplacement professionnel et l'intégration des 3 jours de télétravail conformément au décret du 5 mai 2020.

Jean Raymond demande si, par rapport au télétravail, un jour de travail en commun, au bureau, est fixé.

Luc Terraz répond qu'il a demandé aux agents d'être présents au bureau le lundi afin de pouvoir réunir l'équipe.

Le président soumet au vote le règlement intérieur.

**Vote : Le règlement intérieur est approuvé à la majorité (dont une abstention).**

## 3. Vote - Budget primitif 2021

Le président rappelle que le Budget primitif 2020 a été voté en avril après la validation du compte administratif, par conséquent le budget intégré le report du résultat 2019. L'excédent 2019 était important car il n'y avait pas eu de dépenses engagées par l'agence.

Il ajoute qu'un établissement public n'ayant pas vocation à thésauriser des idées d'investissements sont en cours de travail, par l'équipe, afin de mutualiser du matériel avec les acteurs, de mettre à jour le film réalisé par la Région sur l'agence et publier une plaquette synthétique sur la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté.

Sur la présentation du budget primitif, compte tenu de la vocation de l'ARB, les principales charges sont des dépenses de personnel.

Budget total est de 504 850 €. Il sera modifié lors du budget supplémentaire après intégration du report du résultat du compte administratif 2020.

Jean Raymond précise qu'il serait intéressant d'avoir en face du budget précédent les dépenses effectives.

Le président répond que ces éléments seront dans le compte administratif.

Gaëlle MESNIER précise qu'effectivement la comptabilité des collectivités en M14 est présentée de la sorte : budget précédent et budget à voter. De plus, le compte administratif ne peut être présenté qu'après le compte de gestion de la trésorière, que l'agence a reçu très récemment.

Le directeur rappelle les actions présentées lors du débat d'orientation budgétaire, le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Elles sont rattachées aux 5 objectifs statutaires.

Il présente également le tableau des emplois qui est établi sur le même effectif que celui de 2020 soit 6 postes à temps complets.

Fabrice ALRIC informe que le département de la Nièvre accompagnera l'ARB sur les axes 3 et 5

à savoir sur la conduite de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de la Communauté de Communes du Val d'Yonne. Sur l'axe 5, le département accompagnera le développement des Aires Terrestres Educatives (ATE), notamment en lien avec les Communes forestières pour cibler des parcelles forestières communales.

Nicolas LAVANCHY précise que les MOOC sont intéressants mais 80% des inscrits n'arrivent jamais à terme. Il ajoute qu'il y a une attente notamment de la part du Graine sur le rôle de l'ARB pour porter des actions de dimension nationale afin de les décliner en région.

Le président soumet le budget primitif au vote.

**Vote : le budget 2021 dans les conditions présentées – budget primitif voté par nature conformément à l'instruction budgétaire comptable M14, est validé à l'unanimité.**

#### 4. Information – Mise en ligne du site internet de l'agence

Amélie MAGNIN-FEYSOT présente la page d'accueil du site internet ainsi que l'agenda, l'annuaire et l'espace membres. Elle informe que les administrateurs recevront prochainement un courriel afin d'accéder à leur espace membre au sein duquel les documents des conseils d'administrations seront déposés.

Le président signale qu'il faudra faire attention à la parité des photos entre les anciennes régions.

Jean Raymond demande si l'ARB sera sur les réseaux sociaux notamment Facebook.

Amélie MAGNIN-FEYSOT répond que pour le moment l'ARB est sur le réseau social LinkedIn et que les pages sur les autres réseaux seront créées après l'ouverture du site internet. Dans un premier temps, des pages seront créées sur Twitter et Instagram.

Le directeur ajoute que LinkedIn est un réseau social professionnel, ce choix est délibéré car sur certains réseaux sociaux les réactions peuvent être très violentes.

Patrice NOTTEGHEM demande si sur le site internet sera évoqué les enjeux en matière de biodiversité notamment dans le cadre de la SRB. Il ajoute que l'ARB a vocation à informer d'une manière générale en termes de stratégie qui nous sont propres sans être exhaustif afin de dire que l'ARB est engagée dans quelque chose de difficile et qu'il y a de vrais enjeux au niveau national. Il cite pour exemple : le plan de relance et les impacts sur les milieux naturels. Il trouve que par rapport à la présentation de l'agence cette dimension est un peu absente, l'ARB n'est pas une structure militante mais il ne faut pas cacher qu'il y a des enjeux importants.

Le président répond qu'une publication est en cours sur le braconnage du lynx en décembre, dans le département du Doubs. Il ajoute que par exemple des publications seront produites lors des CA techniques afin de les partager sur le site internet.

Amélie MAGNIN-FEYSOT ajoute qu'il y aura une page sur la biodiversité en BFC et la SRB.

Le président précise également que la motion de juin dernier sur le vivant sera remise en avant sur le site internet. Il ajoute que l'ARB n'est effectivement pas une structure militante mais que cela ne nous empêchera pas de publier des actes techniques.

Amélie MAGNIN-FEYSOT précise les administrateurs recevront un courriel afin de pouvoir faire remonter leurs remarques avant la mise en ligne du site courant février.

Le directeur informe que l'agence de communication qui travaille sur le site internet a pris un peu de retard car la chef de projet a contracté la COVID et a repris ses fonctions récemment. Le retard sera d'environ 1 à 2 semaines, le site devrait être ouvert en février.

## 5. Agenda 2021

Le président informe que le CA thématique du mardi 23 février 2021 aura lieu uniquement le matin.

Antoine DERVAUX précise qu'il prépare le sujet avec François Gillet pour l'université et Etienne HENRIOT pour l'agriculture. Il ajoute qu'il y aura 8 interventions sur les écosystèmes par un agronome, l'utilisation du brise-roche dans le PNR du Haut-Jura, intervention d'un représentant de l'AOP Comté et enjeux sociaux, recherche d'intervenants à ce jour, et une intervention de la DDT sur la charte en cours. Les horaires seront les suivantes : 8h45 à 12h30 en visioconférence.

Le président ajoute que l'ARB n'est pas attendu en termes d'avis mais ce sera une première en termes d'échanges au sein du CA sur un sujet thématique. Il ajoute que cela permettra de voir ensuite comment décliner la méthode sur d'autres sujets.

Jean RAYMOND demande s'il y aura un avis d'un pédologue.

François GILLET répond que oui, il y aura une personne qui avait déjà fait une intervention à la Préfecture du Doubs sur le sujet.

Etienne HENRIOT informe qu'il trouvait dommage de commencer par un sujet très local mais d'autres sujets, qui concerneront la région dans son ensemble, seront traités lors d'autres CA thématiques. Il ajoute qu'il a été sollicité pour cibler des intervenants au sein du milieu agricole.

Le directeur précise que les interventions seront diffusées sur le site internet de l'ARB ainsi que dans une publication estampillée ARB.

Patric NOTTEGHEM précise qu'effectivement la question peut paraître très locale mais l'homogénéisation du milieu agricole s'opère partout, Les enjeux ne sont pas exactement les mêmes mais cela peut ouvrir une réflexion à d'autres échelles.

Le président ajoute que le sujet est important et mérite une diffusion.

Le directeur précise que sur l'agenda 2021, l'ARB a des contraintes calendaires liées au process d'intégration de l'ORB et de Sigogne. Il y a un rythme de réunion à respecter pour mener à bien cette intégration afin que les choses se fassent en bon ordre. Fin avril, les fiches de postes des agents susceptibles d'intégrer l'agence en 2022 seront rédigées.

Le président ajoute que l'échéance est très stricte et qu'il y a régulièrement des réunions avec les structures concernées pour mettre en œuvre ces transferts afin de faire en sorte de créer les meilleures conditions possibles pour le transfert des agents.

Jean Raymond demande quelles sont les échéances électorales.

Le président répond que les élections régionales et départementales auront soit lieu les 13 et 20 juin ou les 20 et 27 juin. Le gouvernement pourrait de nouveau repousser ces élections à l'automne mais à ce jour rien n'est arrêté.

Patrice NOTTEGHEM demande s'il serait possible d'être associé au travail sur l'ORB sur les suivis des indicateurs, afin de ne pas découvrir les choses en janvier 2022.

Le président répond que pour l'instant l'ARB ne porte pas l'ORB. L'ARB, pour le moment, prépare l'intégration des agents. Les groupes de travail sont encore animés en 2021 par Sigogne et **Alterre BFC**. La demande sera relayée auprès d'Alterre pour l'ORB.

Patrice NOTTEGHEM ajoute que la participation pourrait l'être en tant qu'administrateur de l'ARB.

Bruno DORBANI précise que des groupes de travail ont été constitués au sein du Comité technique de l'ORB. L'ORB a un cycle 2020-2022 de travail avec 6 groupes d'expertises :

- baromètre biodiversité en 2020 (un document sortira en février),
- biodiversité air sol eau [2 indicateurs seront établis pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2021],
- gestion de l'espace qui sera lancé au début du 3<sup>ème</sup> trimestre [1 indicateur sera fixé],
- indices région vivante (indicateur planète vivante du WWF),
- 2 autres groupes sur les entreprises seront mis en place en 2022.

Il ajoute que la constitution des groupes d'experts a été faite suivant les compétences des personnes. Si des administrateurs souhaitent intégrer les groupes d'experts, l'ARB peut formuler la demande auprès d'Alterre qui gère l'ORB.

Le président valide la proposition de transmettre la demande à Alterre pour intégrer les groupes d'experts. Il ajoute que ce travail des groupes d'experts est long et souhaite que cela aboutisse.

Patrice NOTTEGHEM précise qu'il est intéressé par le groupe gestion de l'espace qui est transversal. Il ajoute qu'il est intéressant de partager une culture entre les personnes qui travaillent à l'ORB et les administrateurs de l'ARB.

## 6. Questions diverses

### 6.1 Comité d'orientation

Le directeur informe qu'il a pris contact auprès de 18 personnes pour constituer le comité d'orientation. Il a, à ce jour, 8 réponses dont 7 positives et 1 négative (la personne manque de temps). Ces personnes sont des experts et des scientifiques. La liste sera à valider au prochain CA d'avril. Une liste supplémentaire a été établie en cas de défection. Ces listes sont à disposition des administrateurs s'ils souhaitent connaître les noms des personnes contactées.

-----  
 Les participants n'ayant pas d'autres questions, la séance est levée à 15h45.

PV adopté le 27 avril 2021

Le secrétaire de séance,

*SIGNE*

Jean RAYMOND

Le Président de l'ARB BFC,

*SIGNE*

Stéphane WOYNAROSKI